



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de Presse

EMMAÛS... au 10ème jour de grève de la faim ... On a gagné !

Après des années d'actions syndicales pour faire respecter le droit du travail, tant pour les salarié-e-s que pour les instances représentatives du personnel,
Après 10 jours de grève de la faim de Philippe, délégué syndical SUD Association de Communautés Emmaüs,
Après une distribution de tract dans les locaux du siège demandant le respect du code du travail, des salarié-e-s et des représentant-e-s du personnel,
Après un rassemblement devant le siège d'Emmaüs,
Après l'intervention de l'inspection du travail,
Après deux conférences de presse, une à Montreuil et l'autre à Angers,
Grâce à la demande de négociations par l'intersyndicale SUD, CGT et FO d'EMMAÛS France,
Grâce au soutien de sections syndicales SUD du SAMU Social, SUD et CGT d'EMMAÛS PARIS, CGT d'Emmaüs Alternatives, SUD de l'ARMÉE DU SALUT, de toutes et tous les camarades des syndicats départementaux de SUD Santé Sociaux et Solidaires,
Grâce au soutien actif et quotidien de nombreux militants syndicaux et associatifs de Montreuil et d'ailleurs,

La direction d'Emmaüs a enfin cédé !

Des négociations se sont enfin ouvertes avec la médiation de Christophe Deltombe, avocat et ancien président d'Emmaüs. Elles ont abouti à la signature d'un accord de principe.

C'est une victoire collective où de partout, très nombreux sont parvenus des messages de soutien à Philippe tout en faisant pression auprès de la direction d'Emmaüs.

La Fédération Sud Santé sociaux, la section syndicale Sud Emmaüs remercient toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur soutien à Philippe, notre délégué syndical.

La Fédération Sud Santé Sociaux avec sa section syndicale poursuivra son action avec une grande vigilance pour que les engagements soient tenus et que le droit du travail soit respecté.

La secrétaire générale de la fédération,

Patricia Garcia